

Conduite d'une stratégie de production pour la réalisation de films documentaires

RS6305 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	321v
Formacode(s)	46275
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

ARDECHE IMAGES · SIRET : 31909821600058

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La fonction de producteur est encadrée par l'article 132-23 du code de la propriété intellectuelle, ainsi rédigé : "le producteur (délégué) de l'œuvre audiovisuelle est la personne physique ou morale qui prend l'initiative et

la responsabilité de la réalisation de l'œuvre". Dans le champ du documentaire d'auteur (dit aussi documentaire de création), l'initiative est souvent co-partagée entre l'artiste et le producteur.

La fonction de producteur inclut la responsabilité du bon déroulement d'une production audiovisuelle, notamment sa gestion budgétaire, l'accompagnement créatif des auteurs pour mener à bien leur projet de film. La fonction comporte des activités telles que l'accompagnement à la réécriture d'un projet, l'élaboration de stratégies de financement, la réalisation des devis, la préparation et

le suivi des moyens humains, matériels et financiers dans le respect d'un planning et d'un budget de production global. L'accompagnement des films jusqu'à leur diffusion s'inscrit également dans les missions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Elaborer une stratégie de production, en fonction de la proposition du projet de film élaborée par l'auteur, pour assurer la réalisation et la viabilité du film en se basant sur les expériences de production acquises précédemment, sur la ligne artistique de l'auteur, sur la connaissance des partenaires potentiels et leurs politiques artistiques ;
- Établir un dossier de production traduisant la stratégie envisagée pour rendre visible et partageable aux futurs partenaires le budget, le planning, le plan de financement, les médias de diffusion envisagées, le plan d'action chiffré pour la promotion ;
- Piloter et coordonner les opérations de gestion (ressources humaines, juridique, planification) de la réalisation à la diffusion, en respectant la visée artistique du projet et le cadre contraint d'un budget, avec pour objectif d'honorer le planning partagé avec les partenaires et les équipes.
- Assumer et défendre un projet artistique et professionnel pour fidéliser des auteurs-réalisateurs et des partenaires financiers.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Art 132-23 du code de la propriété intellectuelle

: "Le producteur (délégué) de l'oeuvre audiovisuelle est la personne physique ou morale qui prend la responsabilité

de la réalisation de l'oeuvre. "

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Capacités rédactionnelles ; expériences professionnelles ou bénévoles d'accompagnement d'un auteur ; connaissances basiques du paysage documentaire ; être enclin à travailler avec les chiffres, et les outils de gestion (tableurs).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Deux professionnels en activité extérieurs au parcours certifiant et la responsable pédagogique.

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/10/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5192

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.lussasdoc.org/les_fondamentaux_de_la_production,996.html

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6305/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	45 930 €
Coût moyen par dossier	5 103 €
Durée moyenne	273 h
Période	09/2023 – 12/2025
France compétences	45 %

OPCO	36 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	5 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.